MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN . ARDECHE . DROME . ISERE . LOIRE . RHONE . SAVOIE . HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

9 Mars 1983 N° de série continue 9 Bulletin n° 3

CEREALES

TEXTE RÉDIGÉ PAR LE S.P.V. ET L'I.T.C.F.

2ème APPORT D'AZOTE



Les besoins en azote des céréales sont très limités jusqu'à ce que la plante atteigne le stade "épi à 1 cm" qui correspond au redressement de la céréale. C'est pourquoi nous vous avons recommandé en Janvier un premier apport assez faible.

Après le stade "épi à 1 cm" la plante voit sa croissance s'accélérer et ses besoins en azote deviennent alors très importants : le 2ème apport doit donc être réalisé autour du stade "épi à 1 cm".

Dans les situations type "Plaine de Lyon" ce 2ème apport doit être fait avant le 25 Mars, même si le stade "épi à 1 cm" n'est pas atteint, car à partir d'Avril les risques de faible pluviométrie existent ; avec un apport tardif d'azote on prend alors le risque, comme ce fut souvent le cas ces deux dernières années, de voir les granulés d'ammonitrate ne pas être dissous et rester en surface, inutilisables par la plante.

Cette année, vu le temps froid que nous avons connu en février, la végétation est en retard. Le stade "épi à 1 cm" ne sera sans doute atteint que fin mars début avril sur beaucoup de parcelles (surtout le blé). Il faudrait un mois de mars assez chaud pour que ce stade soit atteint plus tôt.
Sur beaucoup de parcelles de la région lyonnaise, on peut donc penser que ce sera le critère date (épandre l'azote avant le 25 Mars) qui justifiera la date d'intervention puisque le stade "épi à 1 cm" (redressement de la céréale) risque de n'être atteint qu'une quinzaine de jours plus tard.

A cette période de l'année, toutes les formes d'azote peuvent être utilisées. Cependant la date d'apport doit être avancée de 8 à 10 jours si on utilise des engrais à base d'urée (perlurée ou azote liquide) ; en effet, pour être utilisée par la plante, l'azote uréique doit être transformé en azote ammoniacal, puis nitrique. Des pertes pouvant se produire par volatilisation, augmenter la dose de 10 % avec ce type d'engrais. Pour les solutions azotées, l'épandage doit se faire en utilisant des jets filets sans pression, ou en gouttes à basse pression.

Il faut éviter les mélanges de solutions azotées avec des fongicides, des raccourcisseurs de paille ou des désherbants de post-levée car les pressions de pulvérisation ainsi que les stades d'application sont différents et il peut y avoir phytotoxicité.

.../...

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

Besoins de la céréale (3 unités d'azote par quintal du rendement espéré)	−	Contribution du sol	=	Apport total d'azote (1er apport + 2e apport)





Dans notre région on peut espérer :

- 50 à 55 quintaux en sols séchants ou asphyxiés, en semis tardifs ou avec une céréale claire
- 55 à 65 quintaux en sols caillouteux profonds avec un semis précoce, avec une céréale drue
- 65 à 75 quintaux en sols argileux ou limoneux, profonds et sains à condition de bien contrôler les maladies, en sols séchants à condition d'irriguer s'il le faut

Vous pouvez compter sur :

- <u>en sols caillouteux ou limoneux peu profonds</u> :
  - précédent maïs grain non irrigué ou céréale(pailles enfouies) = 0 à 20 unités
  - précédent maïs ensilage ou céréale (pailles enlevées) = 20 à 40 unités
  - précédent colza, pois = 40 à 60 unités
- <u>sols argileux ou limoneux profonds et sains</u> :
  - précédent maïs grain non irrigué ou céréale(pailles enfouies) = 30 à 40 unités
  - précédent maïs ensilage ou céréale (pailles enlevées) = 50 à 70 unités
  - précédent colza, pois = 60 à 80 unités
  - précédent maïs grain irrigué = 0 à 20 unités

Vous pouvez majorer la fumure totale de 30 unités en sol asphyxié mal structuré

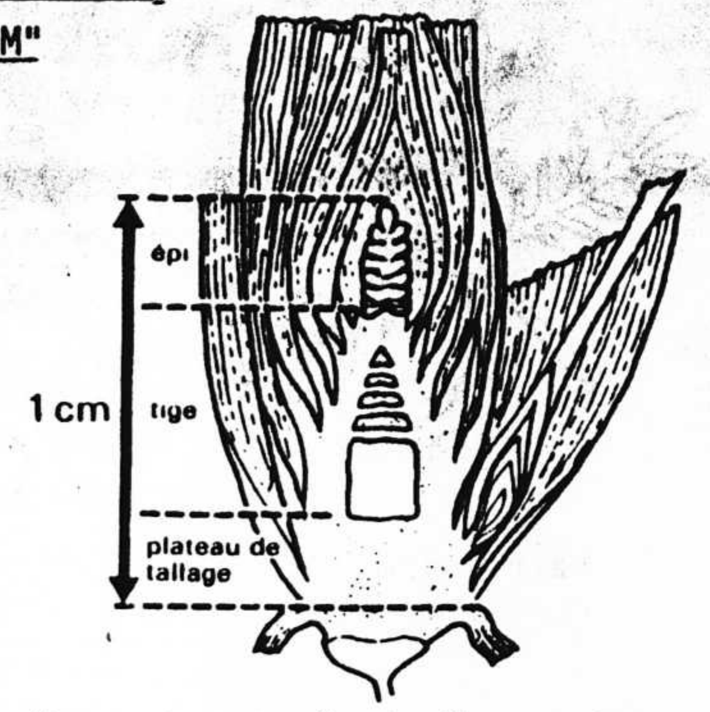
- Vous pouvez la réduire de 30 unités dans les rotations avec lisier, prairies ou légumineuses.

Pour obtenir la dose du 2e apport, ôtez de la dose totale ce que vous avez mis au premier apport.

P15

COMMENT PROCEDER POUR IDENTIFIER LE STADE "EPI A 1 CM"

- prélever une plante
- éliminer toutes les talles
- couper les racines à la base de la tige principale (maître-brin).
- fendre le maître-brin en long (avec une lame de rasoir ou un couteau bien affûté).
- mesurer la distance entre le sommet de l'épi et la base du plateau de tallage (une loupe peut être utile). Voir schéma ci-contre.
- Recommencer cette opération une quinzaine de fois par parcelle.



Coupe longitudinale d'un *maître brin* au stade « épi à 1 cm »

Le stade "épi à 1 cm" est atteint lorsque la moyenne des 15 mesures est voisine de 1 cm.

DESHERBAGE

Graminées - Se reporter au Bulletin précédent (9 Février).

Dicotylédones - Les levées sont en cours ; ne pas effectuer d'applications trop précoces qui ne permettraient pas de contrôler l'ensemble des populations. Identifiez les adventices présentes sur vos parcelles (voir schémas au verso) et ne prenez la décision de traiter qu'à partir du moment où vous estimez que la levée des principales espèces est terminée.

COLZA

INFORMATIONS S.P.V. - C.E.T.I.O.M. - F.R.C.A.R.A.

CHARANÇON DE LA TIGE

Les belles journées que nous avons connu à la fin de la semaine dernière ont provoqué un début de vol enregistré notamment à Châteauneuf du Rhône, Cléon d'Andran, St Marcel les Valence (26), Balbins, Grenay, St Quentin Fallavier (38), Corbas (69) et surtout St Pierre de Chandieu (69) et Beynost (01).

Dans les secteurs où un vol a été enregistré fin Janvier (Beynost 01 - St Marcel les Valence 26 et St Joseph 42 - quelques captures enregistrées également à Fareins 01, Granges les Beaumont 26, Beaurepaire 38 et St Maurice sur Dargoire 69) ou en fin de semaine dernière, les insectes sont présents sur les parcelles ; il convient d'être vigilent et d'envisager le traitement dès la reprise de végétation dont les premiers signes sont visibles dans les zones les plus précoces. Le traitement doit intervenir par une journée de beau temps dès la détection du vol.

Utilisez de préférence un produit de la famille des pyréthrinoïdes qui ont l'avantage d'agir à basse température et d'avoir une longue rémanence (3 semaines) :

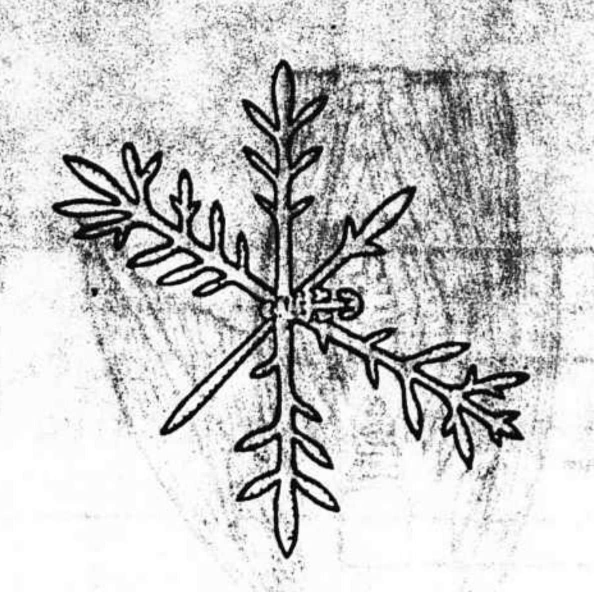
Deltaméthrine : DECIS (0,3 l/ha)
Cyperméthrine : RIPCORD (0,5 l/ha) CYMBUSH (0,25 l/ha)
KAFIL SUPER (0,25 l/ha) MASTOR (0,5 l/ha)
TRIOCORD (0,5 l/ha) QUOMADIN (0,5 l/ha) ou
ERGATUR (0,5 l/ha)

Il est également possible d'utiliser les matières actives suivantes :

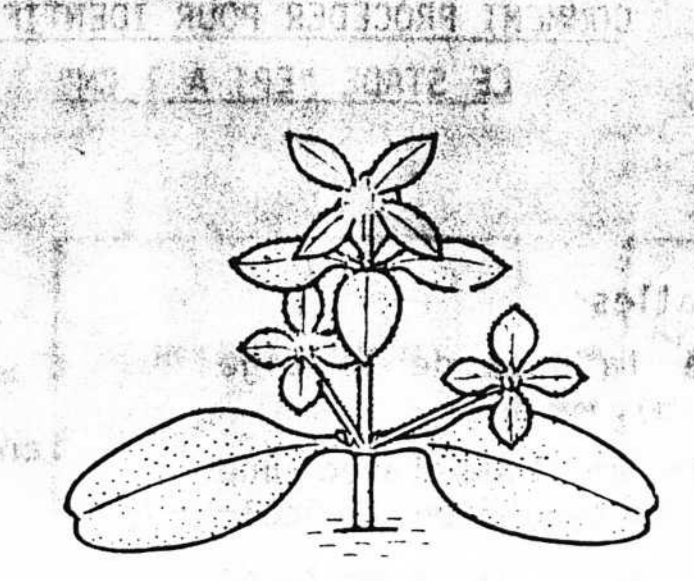
Parathion : 300 g m.a./ha	Méthidathion : 300 g m.a./ha
Lindane : 300 g m.a./ha	Endosulfan : 400 g m.a./ha
	Phosalone : 1200 g m.a./ha

P 16

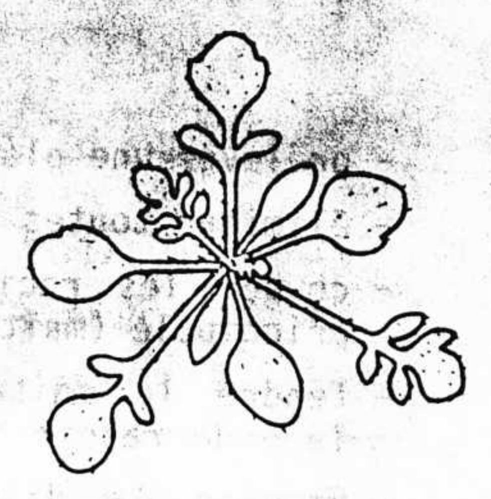
Quelques plantules de dicotylédones parmi les plus fréquentes dans les céréales d'hiver



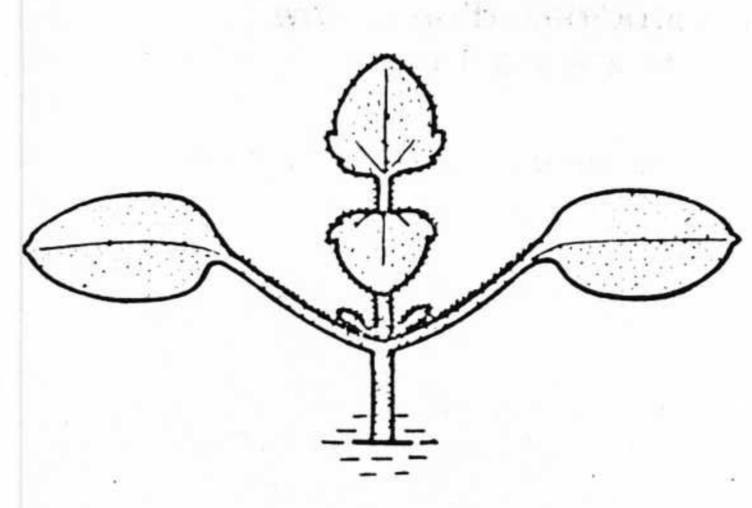
Matricaires
Matricaria sp.



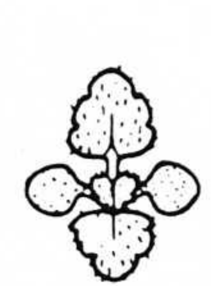
Gaillet grateron
Galium aparine



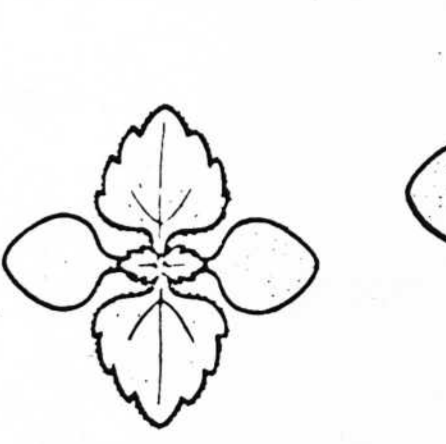
Coquelicot
Papaver rhoeas



Véronique à feuille de lierre
Veronica hederifolia

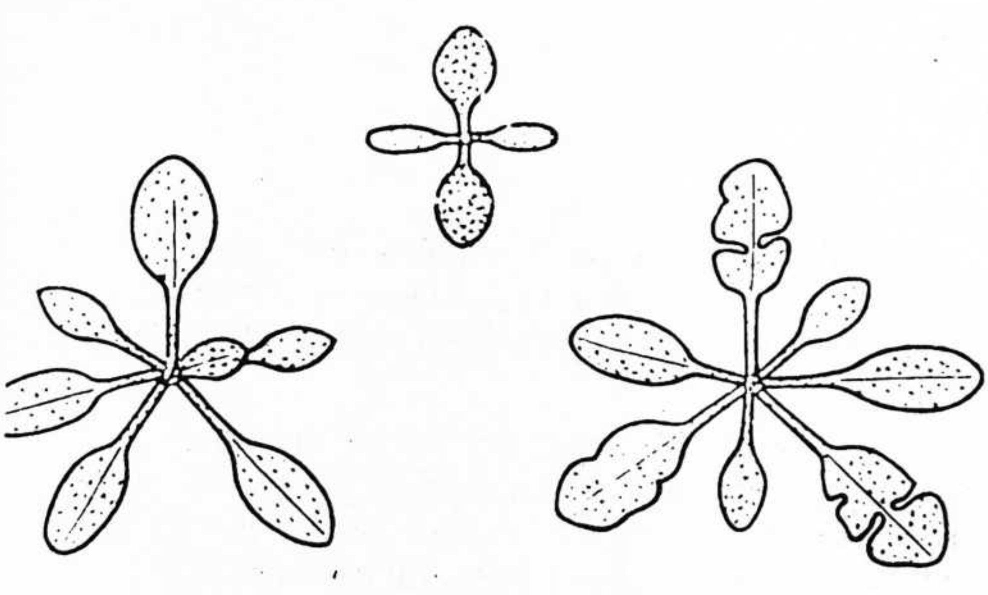


Véronique des champs
Veronica arvense

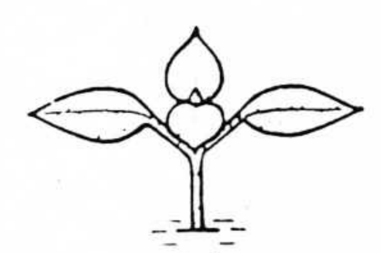


Véronique agreste
Veronica agrestis

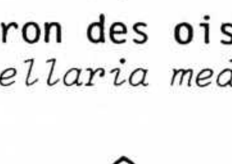
Véronique de Perse
Veronica persica



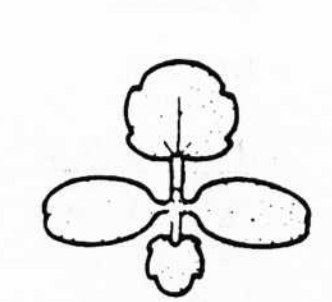
Capselle bourse à Pasteur
Capselia bursa-pastoris



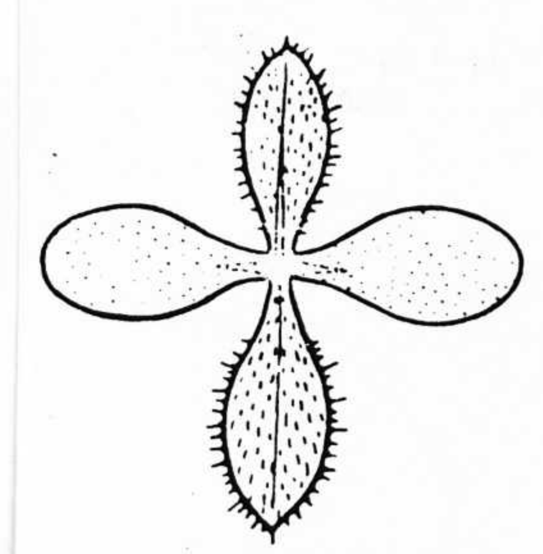
Mourron des oiseaux
Stellaria media



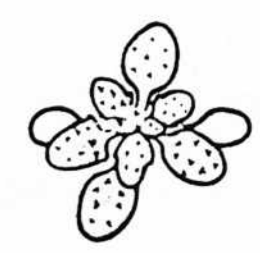
Mourron rouge
Anagallis arvensis



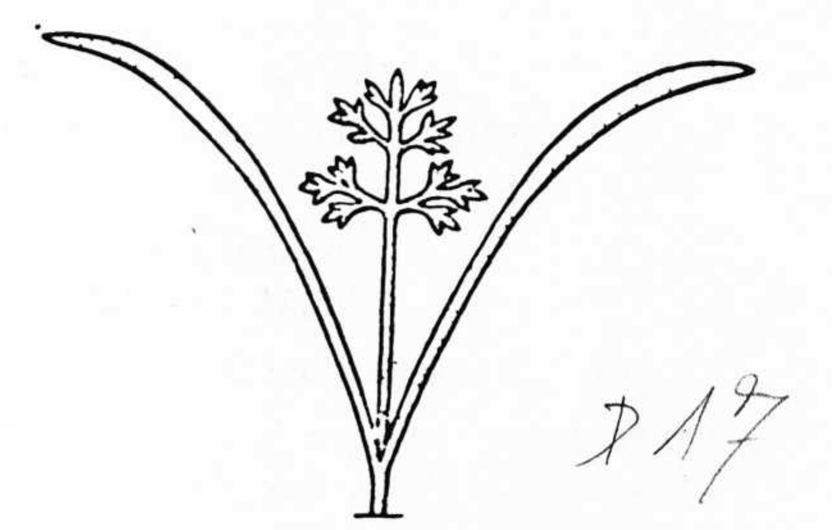
Pensée sauvage
Viola tricolor



Chardon des champs
Cirsium arvense



Arabette de Thalius
Arabidopsis thaliana



Peigne de Venus
Scandix pecten-veneris

D 17